



251, chemin Parker

Dixville, Qc, J0B 1P0

819 849-3037

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h30



Le Palabre, édition Août 2021



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

À tous les propriétaires d'un immeuble non desservi par un réseau d'égout,

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la MRC de Coaticook est responsable de la vidange systématique des boues de fosses septiques sur l'ensemble du territoire. **La municipalité de Dixville se joindra à cette entente à compter de 2022.** Toutes habitations, tous commerces, industries ou institutions qui ne sont pas raccordés à un système d'égout sont visés par ce programme. En vertu du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22)*, les fosses septiques utilisées à longueur d'année doivent être vidangées tous les 2 ans, alors que celles qui servent de façon saisonnière doivent l'être tous les 4 ans.

La vidange régulière des boues de fosses septiques permet d'éviter que les solides ne colmatent le champ d'épuration, ce qui peut entraîner des refoulements dans la maison ou des écoulements dans l'environnement.

La vidange des fosses dans votre municipalité est prévue entre les mois de mai et octobre 2022. Nous vous ferons parvenir un avis de vidange au moins deux semaines avant la visite. Si votre installation septique nécessite une vidange avant cette période, nous vous invitons à communiquer directement avec la MRC.

Afin de vous offrir un excellent service, nous avons besoin de quelques informations concernant votre installation septique. Nous vous prions de répondre au questionnaire disponible à l'adresse suivante :

<http://dixville.ca/citoyens/services-aux-citoyens.php> ou

<https://mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-fosses-septiques.php>

La date limite pour remplir le formulaire en ligne est le 31 octobre 2021.

Si vous n'avez pas accès à internet, ou que vous éprouvez des difficultés à remplir le formulaire, nous vous enverrons une copie papier par le poste à partir du mois de novembre 2021.

Pour tout savoir sur ce programme, nous vous invitons à consulter notre site web au www.mrcdecoaticook.qc.ca sous l'onglet Services/Matières résiduelles/Fosses septiques.

Merci de votre précieuse collaboration,

Jannick Champagne
Agente de projet en environnement
819 849-9166 poste 252





CHRONIQUE DE LA MAIRESSE

FÊTE DU VILLAGE

SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE 2021

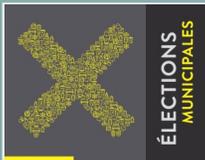
Plus d'informations à venir dans le prochain Palabre

Bonjour à tous et à toutes

Comme vous le savez sûrement, 2021 est l'année où toutes les villes, villages et municipalités du Québec seront en élections. Notre mandat de 4 ans vient à échéance en novembre. Tous les postes de conseillers(ères) et de maires(ses) seront ouverts. Si vous avez du temps à donner à votre municipalité, c'est une expérience inoubliable. Être conseiller(ère) ce n'est pas seulement assister à la réunion du conseil une fois par mois, mais c'est s'impliquer dans des comités locaux et régionaux. Ça prend de la disponibilité. Être maire(esse) est encore plus demandant. C'est plusieurs réunions mensuelles à la MRC, selon le nombre de comités sur lesquels vous siégez, en plus des comités locaux et même hors MRC. Présentement nous n'avons pas la parité homme femme à la municipalité, alors, mesdames, vous êtes les bienvenues. Bonne réflexion.

En septembre il y aura la fête au village le 11 septembre incluant la bienvenue aux nouveaux arrivants et la fête de la rentrée le 18 septembre au niveau de la MRC. Vous aurez plus de détails bientôt. Je vous souhaite un bon mois d'août. Profitez du soleil et de la chaleur. On se revoit à l'automne

Votre mairesse, Françoise Bouchard



Élections municipales 2021

Vous êtes intéressés par la politique municipal et désirez vous impliquer au conseil de la municipalité de Dixville ? La période de mise en candidature approche à grands pas !

Si vous êtes intéressés à déposer votre candidature aux prochaines élections municipales, vous devez vous procurer le formulaire de Déclaration de candidature au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture. Les formulaires sont déjà disponibles.

Dépôt des mises en candidatures :

Les 20, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 septembre de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Le vendredi 1^{er} octobre de 9h à 16h30 (fin des mise en candidatures à 16h30)

Après 16h30 le 1^{er} octobre, aucune candidature ne sera acceptée.

Vous avez des questions concernant le rôle d'élu municipal, n'hésitez pas à communiquer avec les élus en place ou à consulter le site du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation: jemepresente.gouv.qc.ca. Vous pouvez également contacter le président d'élections, M. Sylvain Benoit, à la municipalité.